

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 décembre 2016**

**Objet : Plan de financement pour les opérations de FTTH du département de la Haute-Vienne – Jalon 1**

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 6+5 procurations

Votants : 11 Pour

**Sont présents :**

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (procuration donnée à Mr Raymondaut)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corréia-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région ALPC  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

**Sont excusés :**

Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le Département de la Haute-Vienne a délibéré sur les opérations de FTTH qu'il souhaitait mettre en œuvre sur son territoire. Il a aussi tenu à verser une avance sur sa contribution dès l'exercice 2016.

En conséquence, pour une meilleure cohérence budgétaire au vu du versement de l'avance du Département, et sur demande de la paierie, il est proposé de présenter le plan de financement des opérations FTTH qui seront déployées sur le territoire de la Haute-Vienne dans le cadre du Jalon 1.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 51 M€ pour 31 606 prises. Ce montant est susceptible d'être revu une fois que le périmètre de déploiement définitif sera arrêté.

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	5 000 000,00 €	9.81 %
FSN	16 800 000,00 €	32.94 %
REGION NOUVELLE AQUITAINE	13 400 000,00 €	26.27 %
DEPARTEMENT HAUTE VIENNE	6 900 000,00 €	13.53 %
EPCI 87	8 900 000,00 €	17.45 %
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>51 000 000,00 €</b>	<b>100%</b>

**Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,**

- La mise en œuvre de cette nouvelle opération,
- le plan de financement de cette opération tel que défini dans le tableau ci-dessous,
- de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :